



CHARTRE DE L'ENGAGEMENT ET DE LA
PERFORMANCE

PREAMBULE

Le Cercle des Nageurs de Polynésie (CNP) est une association à but non lucratif, gérée par des bénévoles et fondée sur des valeurs de transmission, d'excellence, de bienveillance et d'engagement. En tant que structure associative, elle repose sur l'implication de chacun : nageurs, familles, entraîneurs et bénévoles.

L'encadrement technique est mis en place avec exigence et responsabilité, dans un objectif de formation globale de l'individu et de l'athlète. L'adhésion au club implique donc plus qu'un accès à un service : elle constitue une adhésion à un projet collectif.

Les résultats sportifs ne sont pas un objectif isolé. Ils sont la conséquence logique d'un engagement, d'une discipline et d'une dynamique collective.

Les lignes qui suivent ne sont pas des obligations imposées par le club, mais les repères que partagent tous les nageurs qui avancent vers la performance. Cette charte est une boussole. Elle guide, engage et structure la réussite.

1. L'ENGAGEMENT PERSONNEL : FONDEMENT DE LA PERFORMANCE

Assiduité et régularité

Un nageur qui progresse est un nageur présent. La régularité aux entraînements (voir annexe) permet d'intégrer les techniques, de renforcer le mental et de construire une dynamique collective.

→ **Par respect pour l'entraîneur, toute absence doit être signalée dans les 24h, idéalement avant la séance.**

Ponctualité et concentration

La ponctualité témoigne du respect de soi, des autres et du cadre. Arriver prêt, en tenue, avec son matériel, c'est conditionner son corps et son esprit à l'effort de qualité.

Scolaire

En tant que sportif du CNP, il est important de s'investir pleinement dans le double projet sportif et scolaire. En cas de difficultés scolaires persistantes, une rencontre pourra être organisée avec les parents afin de trouver des solutions ensemble. Si besoin, et toujours dans l'intérêt du nageur, une pause temporaire des entraînements pourra être envisagée le temps que la situation scolaire s'améliore.

Hygiène de vie

Le corps est l'outil principal de la performance, un sommeil de qualité, une alimentation équilibrée à la pratique sportive.

Lutte contre le dopage

Le dopage n'est pas compatible avec les valeurs du CNP. Tout traitement doit être signalé au médecin comme concernant un sportif. Un test positif entraîne une suspension.

Attitude et état d'esprit

Un nageur exemplaire :

- Respecte les consignes
- Témoigne du respect et est poli à l'égard de tous (entraîneurs, bénévoles, officiels, parents, nageurs d'autres clubs, personnel de la piscine).
- Valorise le travail de ses coéquipiers et des officiels
- Encourage, reste avec son groupe, veille aux lieux utilisés
- Gère ses émotions, accepte les résultats, apprend de ses erreurs

2. L'ENVIRONNEMENT DU SUCCÈS : OUTILS ET SOUTIEN

Équipement et préparation

Chaque séance est plus efficace avec le bon matériel. Celui-ci est indiqué par l'entraîneur.

En compétition, l'identité du club est affirmée par le port du bonnet et du t-shirt du CNP pendant toute la durée de l'événement (y compris les podiums).

Stages de perfectionnement

Les stages font partie intégrante du projet sportif et de la planification. Les nageurs s'engagent à y participer

3. LES TEMPS FORTS : COMPÉTITIONS ET DÉPLACEMENTS

Compétitions locales

Le calendrier est transmis en début de saison jusqu'à la fin de l'année en cours (décembre). La participation repose sur l'assiduité, le comportement et le niveau. Les épreuves sont déterminées par le responsable natation course.

Les absences injustifiées peuvent entraîner des à la charge des familles (2 000 XPF/course).

Les pauses déjeuner sont sous la responsabilité des parents sauf mention contraire. Les remises de médailles sont obligatoires en tenue du club.

Compétitions hors Polynésie

Les déplacements se font **en groupe, avec les entraîneurs, selon un cadre fixé en amont**. Ils ne sont pas **personnalisables**.

Un budget est communiqué préalablement à toute participation.

4. LES ENGAGEMENTS

4.1 - Les engagements communs à tous

- ✓ Respecter le règlement intérieur de l'association.
- ✓ Témoigner du respect envers les entraîneurs, les dirigeants, les bénévoles, les supporters, les intervenants extérieurs et les équipes adverses ainsi que faire preuve de fair-play.
- ✓ Respecter les entraîneurs et leur travail, que ce soit dans l'exercice de leurs fonctions ou en dehors.
- ✓ Contribuer et soutenir activement la suppression de toutes formes de violences verbale et physique dans les activités sportives et en dehors.
- ✓ Préserver l'intégrité morale et physique de chaque individu.

4.2 Les engagements du compétiteur

Les nageurs compétiteurs se doivent de tenir un rôle exemplaire, de modèle auprès des plus jeunes, et représenter fièrement le club dans leurs apparitions médiatiques. Leurs engagements :

- ✓ Prendre pleinement conscience de l'impact de leur image, de leurs gestes et de leurs paroles.
- ✓ Adopter au quotidien, en compétitions, en public et devant les médias une attitude exemplaire.
- ✓ Favoriser la cohésion entre tous les acteurs du Cercle des nageurs de Polynésie en incarnant et transmettant les valeurs du Sport.
- ✓ Respecter les engagements du nageur énoncés ci-dessous.

4.3 Les engagements du nageur

- ✓ Être assidu et ponctuel aux entraînements avec son matériel ainsi qu'aux compétitions, et prévenir en cas d'absence.
- ✓ S'impliquer pleinement à l'entraînement, sans bavardage inutile, écouter et appliquer de son mieux les consignes.
- ✓ Faire preuve de solidarité envers son club, son équipe et ses coéquipiers et coéquipières.
- ✓ Accepter les faiblesses et les différences de ses coéquipiers et coéquipières tout en les encourageant et en les aidant à se dépasser.
- ✓ Utiliser un langage adapté ainsi que les formules de politesse envers ses coéquipiers ainsi que tous les membres de l'association et personnes extérieures.
- ✓ Veiller à respecter les lieux et participer au nettoyage des moyens mis à disposition (vestiaires, bassin). Participer au rangement du matériel afin de contribuer à la bonne image du club.
- ✓ Respecter le choix de l'entraîneur pour la constitution d'équipes.
- ✓ Adopter un comportement sérieux lors des déplacements sportifs en compétitions et en stages.
- ✓ Mettre l'équipement et le bonnet du club floqué CNP en compétitions, en chambre d'appel et lors des podiums.
- ✓ Participer activement aux stages de vacances, compétitions, et actions planifiées par l'entraîneur.

4.3 Les engagements des parents et supporters du nageur

- ✓ Accepter les difficultés et les contraintes des entraînements, des déplacements et des stages pendant les vacances scolaires planifiés par l'encadrement.
- ✓ Respecter le travail des entraîneurs et le contenu des entraînements et des choix sportifs.
- ✓ Encourager son enfant ainsi que le club lors des compétitions, en adoptant une attitude positive et respectueuse
- ✓ Gérer les éventuels conflits dans le calme et le respect, sans hostilité ou violence et en référant à un responsable du club.
- ✓ Féliciter son enfant pour son engagement son fair-play et le travail accompli, en veillant à ce qu'il prenne plaisir à pratiquer, quel que soit son résultat
- ✓ Encourager les performances tant de son enfant que de ses adversaires.
- ✓ S'engager à respecter les horaires et les engagements liés à la participation aux événements sportifs. Toute absence injustifiée pourra entraîner des frais à la charge des parents.
- ✓ Les parents sont encouragés et bienvenus à participer bénévolement à la vie du club (compétitions, actions solidaires).
- ✓ Respecter l'intégrité et l'honnêteté des officiels bénévoles, membre du bureau et équipe encadrante en évitant, toute remise en public de leurs décisions.

4.4 LES ENGAGEMENTS DES EDUCATEURS ET ENTRAINEURS DU CNP

- ✓ Accueillir les pratiquants dans un cadre sécurisé et respectueux
- ✓ Agir dans l'intérêt des nageurs et du club avec bienveillance et neutralité
- ✓ Informer suffisamment tôt son groupe du calendrier sportif.
- ✓ Avoir une attitude conforme à l'éthique sportive mentionnée dans la charte du club.
- ✓ Promouvoir les valeurs du sport et du CNP
- ✓ Transmettre une technique et une passion en donnant du plaisir.
- ✓ Montrer un intérêt identique à l'ensemble des nageurs du groupe dont il a la charge. Garantir un encadrement, équitable et formateur
- ✓ Favoriser l'autonomie, la progression et l'épanouissement de chaque nageur
- ✓ Expliquer de façon claire et argumentée la sélection ou non-sélection de ses nageurs aux compétitions.
- ✓ S'adresser aux nageurs de façon individuelle quand cela est nécessaire pour respecter la confidentialité et l'intégrité du nageur.
- ✓ Se rendre disponible pour tout échange avec les parents et communiquer régulièrement avec les familles.
- ✓ Proscrire tout comportement ambigu à l'égard d'un nageur, ou de son parent, et avoir une attitude professionnelle en toute circonstance.

ENCADREMENT, PROCÉDURE ET RÉGULATION DES COMPORTEMENTS

Le CNP valorise la responsabilité individuelle et la dynamique collective. Toutefois, lorsqu'un comportement nuit au bon fonctionnement du groupe ou va à l'encontre des valeurs du club, une procédure bienveillante mais structurée est mise en place.

Comportements concernés

- Manque de respect envers les entraîneurs, les coéquipiers, les officiels ou les bénévoles.
- Attitude égoïste perturbant la cohésion du groupe
- Non-respect des consignes ou du cadre
- Comportement inadapté des parents ou représentants.

Procédure graduelle

1. **Entretien individuel** avec l'entraîneur pour échanger sur les faits constatés
2. **Information des parents** (si le nageur est mineur) pour co-construire une solution
3. **Mise en place d'un suivi ou d'un contrat moral** de progression
4. **Suspension temporaire** possible en cas de récidive ou d'incident grave, sur décision du responsable natation course, en lien avec le bureau
5. **Suspension définitive si non-respect des solutions mise en place**

L'objectif de cette procédure est de proposer un cadre juste et protecteur, et de rappeler que la performance se construit dans un environnement fondé sur la confiance, la solidarité et le respect mutuel.

RÉORIENTATION VERS UN AUTRE GROUPE

Il arrive qu'au fil de la saison, les objectifs ou la motivation d'un nageur évoluent. Lorsque l'engagement attendu dans les groupes compétition n'est plus aligné avec la réalité de sa pratique, une réorientation peut être envisagée dans l'intérêt du nageur et du groupe.

Cette décision est prise de manière collégiale, après échange entre le nageur, ses parents, l'entraîneur et le responsable natation course.

Conditions financières

Les forfaits de compétition (incluant frais d'engagements et logistique) sont calculés sur une base annuelle. Conformément à l'esprit associatif, ils ne donnent pas lieu à remboursement, même en cas de réorientation ou d'interruption.

Toutefois, en cas de force majeure (blessure longue, situation familiale grave), le bureau directeur peut étudier une demande à titre exceptionnel et proposer un avoir ou un geste pour la saison suivante.

ENGAGEMENT

Le CNP fournit un cadre et un accompagnement. En signant cette charte, chaque partie s'engage à la lire, la comprendre et la respecter.

Fait à Tahiti, le

Parapher chaque page - Mention Lu et approuvé

Signature

du nageur :

Signature du parent

ou représentant légal :

Signature du responsable natation course :

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a stylized, abstract shape.

Catégorie	Années	Groupe	Entraînements Hebdo	Obligatoires	Nbre Stages	Facultatifs
Avenirs 1	2017	Avenirs	3	2	9	4
Avenirs 2	2016	Avenirs	3	3	9	4
Avenirs 3	2015	Avenirs	3	3	9	4
Benjamins 1	2014	Perf	5	4	9	3
Benjamins 2	2013	Perf	6	5	9	2
Junior 1	2012	Perf	6	5	9	2
Junior 2	2011	Perf	6	5	9	2
Junior 3	2010	Perf	6	6	9	2
Junior 4	2009	Perf	6	6	9	2
Junior 5	2008	Perf	6	6	9	2
Benjamins 2	2013	Espoirs	6	6	9	2
Junior 1	2012	Espoirs	7	7	9	2
Junior 2	2011	Espoirs	7	7	9	2
Junior 3	2010	Espoirs	9	8	9	2
Junior 4	2009	Espoirs	9	8	9	2
Junior 5	2008	Espoirs	9	9	9	2